Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 12146
27 janvier 2010

L'hiver démographique et l'avenir de l'Europe

Proposition de résolution
déposée par M. Luca VOLONTÈ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'hiver démographique européen a entraîné une baisse de deux millions des nouvelles naissances enregistrées en une année pour les seuls pays de l'Europe des 27. L'Assemblée doit être plus incisive vis-à-vis des pays qui tardent à prendre des mesures énergiques pour lutter contre une natalité très faible, et qui ont par exemple des politiques fiscales pénalisant durement les familles nombreuses.

La baisse du taux de natalité dans les pays du Conseil de l'Europe porte en soi un risque élevé pour le continent tout entier, aussi bien d'un point de vue social que sous l'angle économique. Les systèmes de sécurité sociale devront être complètement revisés et ils ne pourront être maintenus si cette opposition entre la baisse de la natalité (environ 50 % au cours des 50 dernières années) et l'allongement de l'espérance de vie dans de nombreux pays persiste.

Tout cela aggravera davantage les conséquences de la crise économique actuelle à l'échelle du continent, jusqu'à préfigurer un véritable effondrement économique.

La condition essentielle pour la reprise est le retour à un bilan démographique positif. Il est donc indispensable de relancer une politique en faveur de la famille qui réponde positivement au souhait des jeunes européens d'avoir des enfants.

Dans le même temps, il est indispensable d'appliquer concrètement et pleinement le principe de l'égalité des chances en matière de politiques fiscales, comme certains pays du CdE le font actuellement.

Parmi les différentes *bonnes pratiques*, on peut assurément citer celles qui consistent à développer les services sociaux pour les femmes qui travaillent, les congés parentaux pour les deux parents et les avantages fiscaux dégressifs pour les familles en fonction du nombre d'enfants mineurs.

Par conséquent, il est nécessaire de débattre de toute mesure apte à sensibiliser les institutions des États membres, afin que des décisions politiquement efficaces soient prises et que les conditions sociales et économiques nécessaires au développement du continent soient pleinement respectées.

Signé (voir au verso)

Signé[1]:

VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
ANGHEL Florin Serghei, Roumanie, PPE/DC
BRAUN Márton, Hongrie, PPE/DC
CESA Lorenzo, Italie, PPE/DC
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
FALZON Joseph, Malte, PPE/DC
FARINA Gianni, Italie, SOC
GRUBER Attila, Hongrie
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
IGAŞ Traian Constantin, Roumanie, PPE/DC
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
MINCHEV Krasimir, Bulgarie, PPE/DC
PETRESKI Zoran, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
RUGĀTE Anta, Lettonie, PPE/DC
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
TOFANI Oreste, Italie, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste